

Informations Rapides

17 décembre 2015 - n° 305



■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 3^e trimestre 2015

Avertissements :

- À partir de la publication du 1^{er} trimestre 2015 et conformément à la réglementation européenne, l'année de référence des indices est 2012 (la moyenne des 4 indices trimestriels de 2012 est égale à 100).

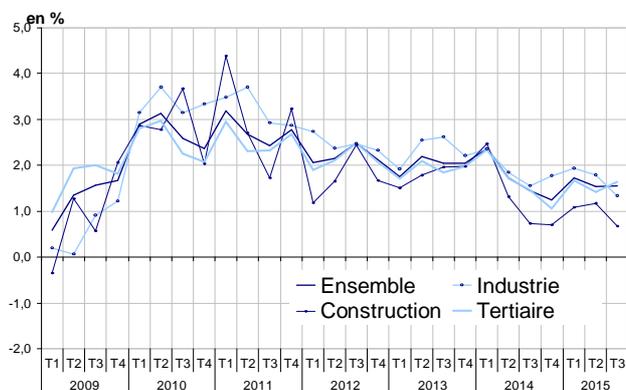
- À partir de la publication du 2^e trimestre 2015, l'indice ICT – salaires et charges intègre des éléments de coût complémentaires observés dans l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre de 2012. Par ailleurs, l'indice ICT - salaires et charges intègre désormais la masse salariale déclarée dans les bordereaux récapitulatifs de cotisation de l'Acoss pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui intervient dans l'indice au titre de subvention au bénéfice de l'employeur. Le CICE n'a pas d'effet sur l'évolution de l'ICT – salaires seuls.

Au troisième trimestre 2015, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,1 % et l'indice - salaires et charges augmente de 0,2 %

• L'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,1 %

Au troisième trimestre 2015, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles progresse au même rythme qu'au deuxième trimestre en variation trimestrielle (+0,1 % en données corrigées des variations saisonnières), comme en glissement annuel (+1,5 %). Le temps de travail moyen est stable en glissement annuel.

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoss, Dares, Insee

Les salaires baissent dans l'industrie et la construction

Au troisième trimestre 2015, les salaires baissent dans l'industrie (-0,3 % en glissement trimestriel après +0,4 % au deuxième trimestre). Ils se replient légèrement dans l'industrie manufacturière (-0,2 % après +0,2 %) et plus fortement dans le secteur du gaz (-1,9 % après +2,9 %). En revanche, les salaires progressent dans le secteur de l'eau (+0,2 % comme au trimestre précédent). En glissement annuel, les

salaires décélèrent dans l'industrie (+1,3 % après +1,8 % au deuxième trimestre).

Dans la construction, les salaires diminuent au troisième trimestre au même rythme qu'au deuxième trimestre (-0,2 %). En glissement annuel, ils ralentissent (+0,7 % après +1,2 %).

Les salaires accélèrent dans le tertiaire

Dans le tertiaire, les salaires accélèrent au troisième trimestre (+0,3 % en variation trimestrielle après 0,0 % au deuxième trimestre). En glissement annuel, ils accélèrent légèrement (+1,6 % après +1,4 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T2-15	T3-15	T2-15	T3-15
Industrie	0,4	-0,3	1,8	1,3
Industries extractives	4,4	-5,0	6,9	0,5
Industrie manufacturière	0,2	-0,2	1,8	1,4
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	2,9	-1,9	1,6	1,1
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,2	0,2	1,2	0,7
Tertiaire	0,0	0,3	1,4	1,6
Commerce	0,4	0,4	1,4	1,8
Transports, entreposage	1,3	-0,3	1,6	1,1
Hébergement, restauration	0,5	-0,5	1,5	0,9
Information, communication	-0,3	0,5	1,4	2,1
Finance, assurance	-0,7	1,0	1,1	1,7
Activités immobilières	1,4	0,1	2,7	2,9
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-1,0	0,3	1,3	1,2
Services administratifs, soutien	-0,1	0,5	1,5	2,2
Construction	-0,2	-0,2	1,2	0,7
ENSEMBLE	0,1	0,1	1,5	1,5

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoss, Dares, Insee

Légère révision à la baisse de l'indice du deuxième trimestre 2015 en glissement annuel

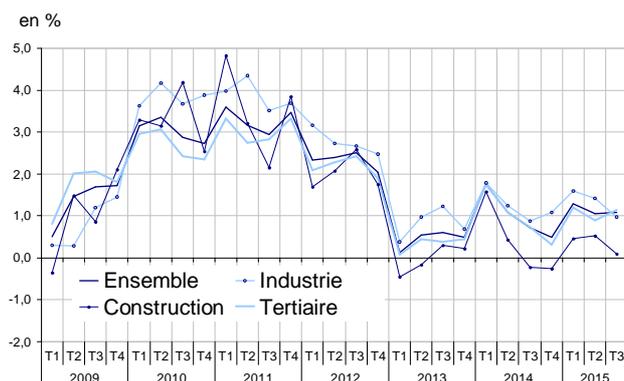
L'évolution des salaires dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles au deuxième trimestre 2015 est abaissée de 0,1 point en glissement annuel et n'est pas révisée en glissement trimestriel.

• **L'indice du coût du travail - salaires et charges augmente de 0,2 %**

Au troisième trimestre 2015, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles augmente de +0,2 % en données corrigées des variations saisonnières, après +0,1 % au deuxième trimestre.

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges augmente au même rythme qu'au deuxième trimestre (+1,1 %). Hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la progression est identique.

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoess, Dares, Insee

Révision à la baisse du glissement annuel de l'indice au deuxième trimestre 2015

Le glissement trimestriel des salaires et charges sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles au deuxième trimestre 2015 n'est pas révisé. Le glissement annuel de l'ICT-salaires et charges est, quant à lui, révisé à la baisse de 0,5 point, suite notamment à une amélioration de la mesure des effets du Pacte de responsabilité et de solidarité.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T2-15	T3-15	T2-15	T3-15
Industrie	0,4	-0,3	1,4	1,0
Industries extractives	4,5	-5,0	6,1	-0,4
Industrie manufacturière	0,2	-0,1	1,4	1,0
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	2,9	-1,9	1,5	1,0
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,2	0,2	0,7	0,0
Tertiaire	0,0	0,4	0,9	1,2
Commerce	0,5	0,5	0,8	1,3
Transports, entreposage	1,4	-0,3	0,9	0,4
Hébergement, restauration	0,5	-0,6	0,5	-0,1
Information, communication	-0,3	0,5	1,3	2,0
Finance, assurance	-0,7	1,0	1,0	1,7
Activités immobilières	1,5	0,1	2,3	2,7
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-1,0	0,3	1,1	1,0
Services administratifs, soutien	-0,2	0,5	0,4	1,1
Construction	-0,2	-0,1	0,5	0,1
ENSEMBLE	0,1	0,2	1,1	1,1

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoess, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T2-15	T3-15	T2-15	T3-15
Industrie	0,4	-0,3	1,4	1,0
Industries extractives	4,5	-5,0	6,5	0,0
Industrie manufacturière	0,2	-0,1	1,4	1,0
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	2,9	-1,9	1,5	1,0
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,2	0,2	0,7	0,1
Tertiaire	0,0	0,4	0,9	1,2
Commerce	0,5	0,5	0,8	1,3
Transports, entreposage	1,4	-0,3	0,9	0,4
Hébergement, restauration	0,5	-0,6	0,5	-0,1
Information, communication	-0,3	0,5	1,3	2,0
Finance, assurance	-0,7	1,0	1,0	1,7
Activités immobilières	1,5	0,1	2,4	2,7
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-1,0	0,3	1,1	1,0
Services administratifs, soutien	-0,2	0,5	0,4	1,2
Construction	-0,2	-0,1	0,5	0,1
ENSEMBLE	0,1	0,2	1,1	1,1

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoess, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101>
- L'ICT – salaires et charges a été révisé à la suite de l'intégration d'éléments de coûts observés dans l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre de 2012. La note décrivant l'impact de cette intégration est disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note modification methodologique ECMO.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note%20modification%20methodologique%20ECMO.pdf)
- L'ICT – salaires et charges a été révisé à la suite de la prise en compte de nouvelles données de CICE : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note modification CICE.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note%20modification%20CICE.pdf)
- L'ICT - salaires et charges a été révisé sur le passé entre 2000 et 2008 à la suite d'une modification méthodologique. La note décrivant les modifications méthodologiques opérées au premier trimestre 2014 est disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note integration ECMO 2012.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20151217/Note%20integration%20ECMO%202012.pdf)
- À partir de la publication du 1^{er} trimestre 2015, les indices de coût du travail sont en année de référence 2012.
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur [Twitter](#) @InseeFr